Image not found or type unknown

Visa de conjoint français étranger sans papier

Par **inconnue87**, le **17/12/2011** à **16:48**

Bonjour,
je me suis mariée en France avec un algérien sans papier. Il est retourné en Algérie pour faire sa demande de visa le 08 septembre.A ce jour, le consulat nous a dit que sa demande est en cours d'instruction, et qu'ils ont demandé une enquête pouvant prendre plusieurs mois.Qu'est ce que celà signifie?Que puis-je faire pour accéler la procédure?Je n'en peux plus, je ne savais pas que ça serait aussi compliqué.Je ne sais pas quoi faire.D'avance merci pour votre aide.

Par **youris**, le **17/12/2011** à **17:50**

bjr,
dans la situation que vous indiquez, l'administration peut penser que le mariage a été fait dans le but d'obtenir un titre de séjour dans un but migratoire(mariage blanc ou gris).
ce sont les raisons qui expliquent le délai de réponse.
votre mari devait savoir que l'obtention d'un visa demanderait du temps.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés